VIVRE AUX ADRETS

Bulletin d'information de la commune des Adrets édité par le Conseil Municipal.

Janvier 2020 - N° 13

SOMMAIRE

Editorial
Ça se passe chez nous
Ça s'est passé chez nous
On sort
Les associations
On bouge !
De 0 à 107 ans
Urbanisme
Espaces naturels, agriculture et élevage
Autour de nous
Développement durable
On parle de nous
Communication
Municipalité
CCAS
Attention Travaux
Tourisme Station
Infos pratiques
On a besoin de vous
Espace Pro
Carnet
Bonus & BD

Vivre Aux Adrets
Périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001)

Directeur de publication
Gérard Jourdan

Secrétaire de rédaction
Nadège Roussel

Rédacteurs
Les membres de la commission Communication avec l'aide d'habitants des Adrets

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contacter la mairie:
communedesadrets@gmail.com



Editorial

Chères Campanaises, Chers Campanais,

Cinq mandats: deux de conseiller, deux d'adjoint et un de maire... 31 années enrichissantes certes, mais il est temps pour moi de laisser la place. Je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales et je souhaite bon succès aux futurs élus dans la poursuite de cette mission passionnante et si indispensable au plan local. Les temps ont changé: la baisse des dotations de l'état, les prises de compétence de la communauté de communes affaiblissent considérablement le pouvoir décisionnel du maire et cela j'ai un peu de mal à l'admettre.

Le bilan du conseil municipal sortant n'est pas tout à fait celui que nous aurions souhaité. Néanmoins, nous n'avons pas augmenté la part communale des impôts et la situation financière de la commune est restée saine. Un certain nombre de projets ont pu aboutir notamment:

- A Prapoutel: réouverture du cabinet médical, accompagnement de l'accrobranche, création de l'espace VTT, aménagement du chalet Beldina, création d'une nouvelle piste de fond, de nouveaux parcours raquettes et d'une zone de luge.
- Au village: isolation et chauffage aux granulés pour les bâtiments communaux, pose de panneaux photovoltaïques en collaboration avec Grési 21, rénovation de l'éclairage public, travaux de voirie et réseaux, mise en place d'un point de recharge pour véhicules électriques, etc... soutien au commerce de proximité, à l'espace de co-working, à l'école, au multi accueil, au pôle médical, à la brasserie artisanale...

Une déception toutefois: le PLU non abouti. Chaque fois que l'instruction du dossier est terminée, une nouvelle couche réglementaire voit le jour. Elle oblige à une nouvelle étude coûteuse et voilà, le dossier est encore retoqué.

Malgré quelques dossiers compliqués, j'ai essayé d'entretenir des rapports cordiaux avec la plupart de mes concitoyens et quoiqu'il en soit, cette expérience aura été humainement très riche. C'est avec beaucoup d'émotion que j'adresse un chaleureux merci à celles et ceux avec qui j'ai travaillé durant mes 5 mandats.

Bien cordialement,

Gérard JOURDAN

La vie de la bibliothèque

Les nouveautés adultes et jeunesse à découvrir ...



Retrouvez toutes les nouveautés, animations et informations sur votre bibliothèque :
https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/les-adrets

La navette

Vos livres et documents prennent la navette ! Plus de 400 000 documents sont à votre disposition dans le réseau des bibliothèques du Grésivaudan. Grâce à votre carte Pass culture, réservez en 1 clic tout document à partir du site www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr. Retirez et rendez vos documents dans l'une des 36 bibliothèques du Grésivaudan, !
Vous avez aussi accès à de nombreuses ressources numériques : films (Arte VOD), revues, livres numériques, formations, etc ...

La bibliothèque est un lieu ressource pour tous, vous pouvez y faire des suggestions, partager vos idées, et participer à son dynamisme. Nous recherchons aussi des bénévoles.

N'hésitez pas à vous informer lors des permanences : Mardi de 17h à 18h30 - Mercredi de 9h à 11h à la Marmite, puis de 11h30 à 12h30 à la bibliothèque - Vendredi de 16h30 à 19h - Samedi de 11 à 12h.
Pour nous écrire : bibliotheque.abab@laposte.net



Brunch Bandes dessinées.

Dimanche 2 février de 9 h 30 à 11 h à la Marmite.

Venez échanger sur vos coups de cœur en bandes dessinées autour d'un brunch convivial lors d'une permanence toute spéciale de la bibliothèque à La Marmite. Vous pourrez emprunter BD, livres, DVD...

Focus sur le **Prix de la BD Alice et Clochette** auquel votre bibliothèque participe, découvrir les onze bandes dessinées sélectionnées et avoir toutes les informations pour participer.

Ciné-rencontre. Samedi 14 mars à 19h à La Marmite.



La grainothèque de la bibliothèque des Adrets vous invite à la projection du film de Marc Peyronnard "Les légumineuses au secours du climat". Ce film présente, à travers quelques exemples concrets, un autre modèle agricole, non seulement plus respectueux de l'environnement et bon pour notre santé, mais également, plus rémunérateur pour les agriculteurs. La projection sera suivie d'une rencontre avec Marc Peyronnard, le réalisateur.
Cette animation est proposée par la bibliothèque des Adrets et l'ABAB en partenariat avec l'association GRENE.

Fête du court métrage. Samedi 28 mars de 19h à 22h30 à La Marmite.

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Comme chaque année, la bibliothèque participe à cet évènement national et vous propose une programmation éclectique de courts-métrages, pour les ados et les adultes. Une multitude de découvertes à faire !
Entrée libre, à tout moment. Restauration possible sur place.
Organisé par la bibliothèque des Adrets, ABAB, avec le soutien de la Médiathèque Départementale de l'Isère, le CNC.

Les RDVs de Belledonne

Le Territoire De Belledonne Se Partage Aux Adrets



Dans le cadre des « rendez-vous de Belledonne », manifestations organisées par des habitants de Laval, Theys, St Mury et Les Adrets, et soutenus par l'UICG, une rencontre avait lieu le 1er décembre dans la salle Pelloux Prayer.
Le thème des rencontres de cette année est : « Quel avenir pour nos territoires ? Agir plutôt que subir ". Aux Adrets, les intervenants avaient pour mission de s'intéresser au partage du territoire de Belledonne entre agriculture, urbanisme, tourisme et forêt. C'est ainsi que sont intervenus **Thibault Boucher et Audrey Abba** (agricultrice et présidente de l'ADABEL) pour l'agriculture. Ils ont abordé les difficultés qui peuvent parfois surgir entre agriculteurs et touristes, automobilistes, voire riverains, et ont également démontré l'utilité absolue de l'agriculture sur nos territoires, du nécessaire travail de pédagogie que nombre d'agriculteurs ont entrepris pour parvenir à une cohabitation apaisée entre tous.



Adeline Rey, urbaniste, a présenté les risques d'une urbanisation débridée, ainsi que l'impact négatif qu'elle peut avoir sur la nature et les ressources naturelles. Une urbanisation maîtrisée, les choix effectués par les élus, conditionnent l'avenir d'une commune.
Alexandre Chalancon directeur des offices de tourisme de Belledonne-Chartreuse, a fait un état des lieux du tourisme en Belledonne, déclinant les aspects d'organisation, d'activités, de retombées économiques, d'emplois et d'emprise sur le territoire. Il a bien sûr également évoqué l'avenir des activités d'hiver en regard des évolutions climatiques.
Enfin **Guy Rebuffet** a alerté le public présent (nombreux) sur l'emprise croissante des forêts sur les pentes de Belledonne au détriment de l'activité agricole. Il a réalisé un état des lieux complet sur la forêt, tracé des pistes pour une gestion efficace et vertueuse de la forêt. La communauté de communes est d'ailleurs très intéressée par la pertinence du travail réalisé par Guy Rebuffet.
Les intervenants, maîtrisant chacun leur domaine, se sont montrés particulièrement enthousiastes dans leur présentation et ont pris grand soin de répondre aux questions posées. Les nombreux échanges ont prouvé l'intérêt que les habitants des balcons portent à leur territoire et à son évolution.

Michèle Gagnaire pour les RDVs de Belledonne

Goûter des aînés





Comme chaque année, la municipalité a offert aux seniors de la commune un bel après-midi festif autour de la traditionnelle bûche de Noël. Et ils ont été nombreux à répondre présents à cette invitation. Après le chaleureux mot d'accueil de Monsieur le Maire, dans une salle Pelloux joliment décorée, un goûter a été servi par les membres du CCAS et de la municipalité.
Cette année nous avons un peu innové puisque les seniors de plus de 70 ans ont pu choisir entre recevoir une belle corbeille remplie de victuailles de producteurs locaux ou participer à un déjeuner à "La Marmite" le 25 janvier 2020.
L'ambiance était des plus conviviale et tout le monde est rentré chez soi avec un excellent moral en se disant: "à l'année prochaine!"...

Nadège Roussel pour le CCAS

Réunion Publique Citoyenne: L'avenir des Adrets

Réunion du 8 Décembre

Une initiative citoyenne soutenue par quelques conseillers municipaux a permis d'organiser une réunion publique dynamique, animée par Manon LETASSEY, animatrice et facilitatrice professionnelle.,
Deux axes directeurs pour cette première rencontre: :
- d'une part, sensibiliser pour favoriser l'implication des citoyens dans la vie de la commune et les évolutions démocratiques,
- d'autre part, faire l'inventaire de ce que les gens souhaitent pour l'avenir des Adrets en partant d'abord de ce qu'ils n'aiment pas, puis de ce qu'ils aiment dans la vie et le cadre de leur village, et enfin quels sont leurs désirs-propositions pour l'avenir.

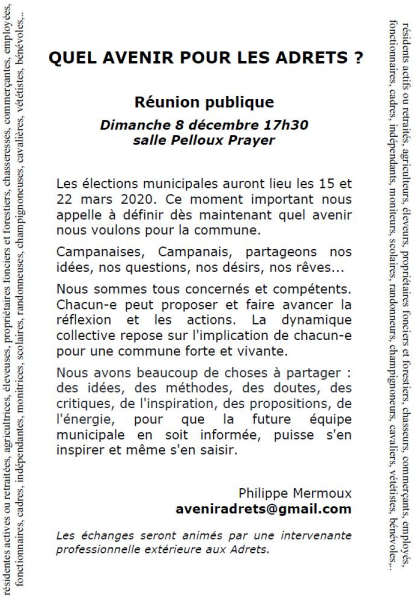

résidentes actives ou retraitées, agricultrices, éleveuses, propriétaires fonciers et forestiers, chasseresses, commerçantes, employés, fonctionnaires, cadres, indépendantes, moniteurs, scolaires, randonneuses, champignonneuses, cavalières, vététistes, bénévoles...

QUEL AVENIR POUR LES ADRETS ?

Réunion publique

Dimanche 8 décembre 17h30
salle Pelloux Prayer

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Ce moment important nous appelle à définir dès maintenant quel avenir nous voulons pour la commune.

Campanaises, Campanais, partageons nos idées, nos questions, nos désirs, nos rêves...

Nous sommes tous concernés et compétents. Chacun-e peut proposer et faire avancer la réflexion et les actions. La dynamique collective repose sur l'implication de chacun-e pour une commune forte et vivante.

Nous avons beaucoup de choses à partager : des idées, des méthodes, des doutes, des critiques, de l'inspiration, des propositions, de l'énergie, pour que la future équipe municipale en soit informée, puisse s'en inspirer et même s'en saisir.

Philippe Mermoux
aveniradrets@gmail.com

Les échanges seront animés par une intervenante professionnelle extérieure aux Adrets.

résidents actifs ou retraités, agriculteurs, éleveurs, propriétaires fonciers et forestiers, chasseurs, commerçants, employés, fonctionnaires, cadres, indépendants, moniteurs, scolaires, randonneurs, champignonneurs, cavaliers, vététistes, bénévoles...

Les lignes directrices ne sont pas encore dégagées, mais en première lecture rapide des 500 post-it affichés au mur,
- des projets concrets dans de multiples domaines : scolaire, cantine bio, circulation apaisée, transports collectifs, préservation des espaces naturels, mixité sociale, maison polyculturelle, vergers et jardins communaux-collectifs, maraîchage, place des jeunes, relation avec la station, cabinet médical, maison de retraite, relation chasseurs / cueilleurs-promeneurs, et beaucoup d'autres...
- une gouvernance transparente de la commune ouverte à la coopération des habitants de tous âges : conseil municipal des enfants en lien avec les instituteurs-trices, commissions ou conseil de consultation des citoyens pour l'élaboration des projets, rencontres régulières des élus avec la population pour informer et discuter de l'avancement des projets particulièrement ceux qui concernent et fédèrent toute la population, privilégier vraiment l'intérêt général / aux intérêts particuliers, et là aussi beaucoup d'autres...

Engagement a été pris de:
- diffuser à toutes les personnes qui ont laissé leur contact internet l'intégralité des réponses assortie d'un regroupement par thèmes
- proposer une prochaine réunion pour que les habitants priorisent ce qui a été produit. (Cette réunion a eu lieu le 12 janvier.)
Toutes les remarques-questions peuvent être adressées sur cette boite mail : aveniradrets@gmail.com .

Environ 120 personnes étaient présentes et actives dans une ambiance studieuse et très conviviale. Les échanges ont eu lieu en petits de groupes de 4 à 6 personnes. C'est une grande satisfaction que cette initiative ait vraiment bien fonctionné.



Concernant la 2ème Réunion du 12 janvier

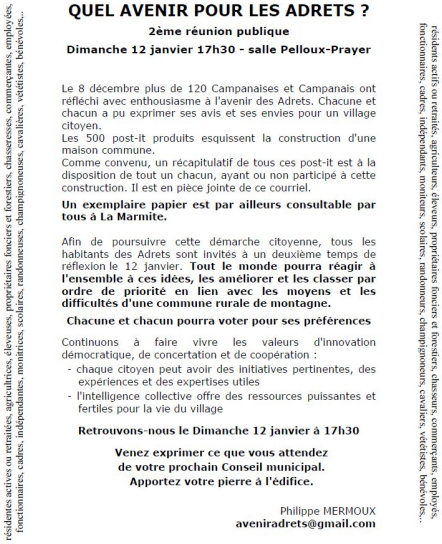

résidentes actives ou retraitées, agricultrices, éleveuses, propriétaires fonciers et forestiers, chasseresses, commerçantes, employés, fonctionnaires, cadres, indépendantes, moniteurs, scolaires, randonneuses, champignonneuses, cavalières, vététistes, bénévoles...

QUEL AVENIR POUR LES ADRETS ?

2ème réunion publique

Dimanche 12 janvier 17h30 - salle Pelloux-Prayer

Le 8 décembre plus de 120 Campanaises et Campanais ont réfléchi avec enthousiasme à l'avenir des Adrets. Chacune et chacun a pu exprimer ses avis et ses envies pour un village citoyen.
Les 500 post-it produits esquissent la construction d'une maison commune.
Comme convenu, un récapitulatif de tous ces post-it est à la disposition de tout un chacun, ayant ou non participé à cette construction. Il est en pièce jointe de ce courriel.

Un exemplaire papier est par ailleurs consultable par tous à La Marmite.

Afin de poursuivre cette démarche citoyenne, tous les habitants des Adrets sont invités à un deuxième temps de réflexion le 12 janvier. **Tout le monde pourra réagir à l'ensemble à ces idées, les améliorer et les classer par ordre de priorité en lien avec les moyens et les difficultés d'une commune rurale de montagne.**

Chacune et chacun pourra voter pour ses préférences

Continuons à faire vivre les valeurs d'innovation démocratique, de concertation et de coopération :
- chaque citoyen peut avoir des initiatives pertinentes, des expériences et des expertises utiles
- l'intelligence collective offre des ressources puissantes et fertiles pour la vie du village

Retrouvons-nous le Dimanche 12 janvier à 17h30

Venez exprimer ce que vous attendez de votre prochain Conseil municipal. Apportez votre pierre à l'édifice.

Philippe MERMOUX
aveniradrets@gmail.com

résidents actifs ou retraités, agriculteurs, éleveurs, propriétaires fonciers et forestiers, chasseurs, commerçants, employés, fonctionnaires, cadres, indépendants, moniteurs, scolaires, randonneurs, champignonneurs, cavaliers, vététistes, bénévoles...



Un peu plus de 70 personnes ont répondu à l'invitation du collectif Avenir Adrets de se réunir pour établir leurs priorités parmi les souhaits exprimés par post-it lors de la réunion précédente le 8 décembre dont le thème était "Quel avenir pour les Adrets ?".
Les 500 post-it exprimés ont été transcris un à un. 112 concernaient ce que les gens n'aiment pas aux Adrets, 180 ce qu'ils aiment et 208 ce qu'ils souhaitent. En première indication, ces chiffres montrent que si bien souvent, l'attention est fortement attirée par les insatisfactions, les dysfonctionnements, bref ce qui ne va pas, les sujets de satisfactions sont bien là et les espérances d'améliorations sont encore plus nombreuses. Bref les arbres qui tombent attirent l'attention parce qu'ils font plus de bruit que ceux qui poussent mais pendant ce temps toute la forêt continue de pousser avec tout ce qui va bien et qui pourra s'améliorer. L'ensemble des postits écrits est visible ici : https://tinyurl.com/yx58ywdz

La transcription des 500 post-it a fait émerger 7 thèmes récurrents : Mobilité, Environnement, Urbanisme, Lien social, Economie, Gouvernance, Enfance.
La répartition des insatisfactions, des satisfactions et des souhaits pour chacun de ces thèmes est déjà riche d'enseignement.

N'AIMENT PAS	AIMENT	SOUHAITENT
28 LIEN SOCIAL	75 LIEN SOCIAL	51 GOUVERNANCE
23 ENVIRONNEMENT	58 ENVIRONNEMENT	49 LIEN SOCIAL
22 MOBILITÉ	19 ECONOMIE	30 URBANISME
15 URBANISME	17 URBANISME	29 ECONOMIE
15 GOUVERNANCE	5 GOUVERNANCE	23 MOBILITÉ
6 ENFANCE	4 ENFANCE	20 ENVIRONNEMENT
3 ECONOMIE	2 MOBILITÉ	6 ENFANCE
112	180	208

500

Dans chacun de ces thèmes, des sous thèmes (des items) ont été identifiés et ont permis de ventiler chacun des 208 post-it concernant les souhaits en respectant scrupuleusement chacune des idées exprimées.

Les personnes présentes, dont une petite partie n'avaient pas assisté à la réunion précédente, ont pu exprimer chacune de leur préférence en apposant des gommettes sur chacun de ces post-it. C'est ainsi sur une restitution scrupuleusement fidèle à ce qui a été exprimé par les citoyen-ne-s que chacun-e a pu prendre position. Les personnes n'avaient que 15 gommettes ce qui est à la fois beaucoup et bien sûr insuffisant pour couvrir tous les post-it. Il leur fallait donc choisir ce qui était le plus important pour elles.

Bien que le compte des gommettes ne soit pas encore fait strictement, une première appréciation sommaire des "votes" met en évidence une préoccupation très forte pour l'environnement sur les points de la production locale de l'énergie et de la protection de la biodiversité, particulièrement forestière, en équilibre avec la vie de la station de Prapoutel.
Au coude à coude avec l'environnement, la question de la transparence de la gouvernance et de la participation des citoyens à l'élaboration des projets s'avère très sensible.
Le thème du lien social est lui aussi fortement mobilisateur.
Bref, voilà beaucoup de richesses pour que le collectif citoyen Avenir Adrets continue de structurer un projet campanais de politique citoyenne.

Philippe MERMOUX

On sort

Les Rendez-vous de Belledonne: Février & Mars

Université InterCommunale Grésivaudan



SAISON 4 : Quel AVENIR pour nos TERRITOIRES ?

Les trois premières Soirées-Rencontres, (à Laval début octobre, Theys début novembre puis Les Adrets début décembre), ont confirmé l'intérêt des habitants des balcons pour leur Territoire avec ses spécificités, ses atouts, ses acteurs, ses perspectives pour le futur ...
Ce cycle se poursuivra début 2020 avec deux autres rendez-vous, en février et mars

❖ **Dimanche 2 fév. à LAVAL,**
17h 30 salle Loury

Projection du film :

« Le Temps des Forêts »
Pour une gestion durable
La Forêt au cœur de l'Ecosystème Territorial
Suivie d'un débat en présence d'acteurs de la filière

❖ **Dimanche 1er mars, à SAINT MURY, *18h salle des fêtes***

Demain se prépare aujourd'hui

Autour de la présentation de quelques initiatives citoyennes « vertueuses » en Belledonne. Où l'on voit que les aspirations au « vivre ensemble , autrement, dans le partage » deviennent réalités.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Echanges – Débats – Convivialité

Collectif pour l'accueil de migrants en Belledonne

Le mercredi 22 mai 2019 à Theys s'est déroulé une réunion publique ayant pour objet d'informer la population locale d'un projet de création d'un collectif d'accueil de migrants en Belledonne.
Organisée avec l'association AMG (Accueil Migrants Grésivaudan) cette rencontre a rassemblé 82 personnes venues de Theys et de toutes les communes proches (9 personnes se sont déplacées depuis Laval, d'autres d'Hurtières, Les Adrets, Tencin, Goncelin, La Pierre). Etaient présents également les Maires de Theys et de Laval.

La soirée s'est déroulée en deux temps:

- La projection du film LIGNE DE PARTAGE en présence de son réalisateur Thierry Messier.
- Un échange, nourri des questions du public et animé par les associations locales et Grenobloises.

AMG
Accueil Migrants Grésivaudan

Chacun a pu repartir avec une nouvelle représentation des personnes touchées par ces phénomènes migratoires et retenir les mots- clés tels que la précarité, la pudeur, les temps « d'attente » sans fin, l'individualité. Chaque migrant est un cas particulier, une histoire vivante.

Face à la réussite de cette soirée les acteurs du collectif à peine ébauché se trouvent renforcés dans le désir de poursuivre la création d'un vrai projet d'accueil en lien étroit avec les associations et les communes proches.
Depuis cette date le dispositif d'accueil s'est concrétisé et huit personnes ont été accueillies entre juillet et ce jour. Cinq sont actuellement hébergées. Elles sont réparties sur trois communes du balcon. Ces accueils de courtes durées mobilisent de nombreuses familles. En effet les personnes accueillies peuvent changer de lieu selon un planning préétabli tenant compte des disponibilités de chacune. Ce fonctionnement permet d'alléger la prise en charge et semble être bien vécu par les accueillis. Des démarches nécessaires sont assurées par d'autres personnes (covoiturage, cours de Français, accompagnement administratif....)

Le collectif ainsi créé compte une soixantaine de personnes venues de tous les villages du Balcon de Belledonne et des villages limitrophes. Ce collectif est en train de se structurer en association.

Si vous souhaitez accueillir temporairement des exilés ou rejoindre le collectif merci de vous faire connaître auprès de Mireille Krumb : mireille.krumb@gmail.com tel 07 86 94 86 68 ou 09 80 67 48 90

AMAP des Adrets



L'AMAP **(Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)** des Adrets, créée il y a 11 ans, à l'initiative de Christine et Vincent Lux, permet à 25 familles environ de s'approvisionner auprès de producteurs locaux, la plupart en bio, sans intermédiaire. Cela permet de soutenir l'agriculture et l'élevage locaux.

Chaque "amapien" est impliqué dans l'organisation des approvisionnements et des distributions, et gère les contrats d'approvisionnements du producteur dont il est le référent.

Les Amapiens remercient la Commune qui leur met à disposition la salle de réunion de la Mairie tous les mardis soirs, et facilite ainsi la livraison des produits et la distribution. Le frigo de l'AMAP, installé dans la cuisine, permet la livraison de produits frais et est à disposition d'autres personnes ou associations.
La réunion annuelle de l'Amap a eu lieu le 10 décembre dernier, moment pour faire le point sur le fonctionnement dans une ambiance toujours très sympathique et autour d'un repas partagé.

C.Guiguet

La Cocotte des Adrets

L'espace de coworking "La Cocotte des Adrets" n'est pas un simple lieu de travail, mais bien un véritable lieu d'échange et une parfaite vitrine du vivre ensemble aux Adrets.
Intégré au centre du village dans l'ancienne Maison Brun, cet endroit permet aux indépendants de travailler en réseaux, d'échanger sur leurs pratiques, voire de collaborer ensemble sur des projets communs. Mais, il est aussi dédié aux salariés qui souhaitent réduire leurs trajets domicile/travail, évitant ainsi les bouchons de la vallée et participant à la réduction des gazs à effets de serre. De concert, la présence d'indépendants et de salariés génère des interactions, des synergies et même des ententes qui contribuent inévitablement à créer du lien social dans les Balcons de Belledonne.
A ce jour près d'une quarantaine de Cocotier(e)s fréquentent ce lieu. Il faut dire qu'avec une gestion partagée, un tarif des plus attrayant et l'arrivée de nouveaux membres, la Cocotte connaît un nouvel élan et un dynamisme prometteur pour les années à venir.



L'année 2019 a été riche en événements. Les Cocotier(e)s ont participé le 6 juin au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes (https://tinyurl.com/thb9sks). Venus à pied, en vélo électrique, en covoiturage, en autopartage ou encore en auto-stop, ils ont eu l'immense plaisir de remporter ce concours pour le secteur Sud-Isère.



Le 26 juillet, une rencontre sur les Tiers Lieux de Service était organisée aux Adrets. Les cocotier(e)s et les élus locaux présents ont pu échangé avec différents acteurs venus de tout l'Arc Alpin (de Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes) et présenter l'historique du tiers-lieu des Adrets.









Le 11 octobre, une rencontre, dénommée « Cocotte-Minute », a été organisée non seulement pour renforcer les liens des coworkers mais aussi pour initier des collaborations avec des personnes extérieures. Du secteur de l'énergie au développement web, en passant par la mobilité ou bien le graphisme, de très nombreuses professions étaient représentées.

La journée "Portes ouvertes" du **3 novembre** pendant la fête d'Automne a été l'occasion de faire découvrir cet espace, entre autres à des coworkers en herbe mais aussi à la Députée Catherine KAMOWSKI. D'autres rencontres conviviales ou professionnelles comme les fenêtres de l'Avent ou les business-meeting ont eu lieu tout au long de l'année.





Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la page facebook "La Cocotte des Adrets" et découvrez nos tarifs sur notre site internet http://www.lacocottedesadrets.fr/tarifs/

Pour la Cocotte, Armand PORTAZ

La Dretzienne

La brasserie associative La Dretzienne a démarré son activité en 2018 dans le garage de l'ancienne Maison Brun.
L'association a effectué quelques travaux d'aménagement au niveau du local afin d'y installer une activité de brassage collectif.





L'objectif de l'association est d'échanger et de partager autours du brassage de la bière (brassage collectif, méthodes, savoir faires, recettes, expérimentation...) en participant aux événements du village (fête d'automne, soirées de la Marmite...).

La **47ème fête d'Automne,** qui s'est déroulée le 3 novembre, a accueilli un stand de bière de l'association dans le parc de la Mairie. Une belle occasion de rencontrer les brasseurs de l'association et d'échanger avec eux.

Une campagne de financement participatif, lancée à l'automne 2019 a permis à l'association d'acquérir son propre équipement de brassage permettant de réaliser des brassins de 200 litres.
L'association travaille également sur la recherche de **sources d'approvisionnement locales** comme par exemple avec la malterie *Malt'In Pott* basée en Haute Savoie qui fournit des **malts bio produits en Rhône Alpes.**





La Dretzienne participera à la soirée **St Patrick**, organisée par **La Marmite le 20 mars prochain.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la page facebook "La Dretzienne" ou contacter l'association à l'adresse suivante: ladretzienne@gmail.com.

François Boussuges pour la Dretzienne

On bouge !

30 janvier 18h30 / Rencontre: L'autopartage à votre portée ?

Vous recherchez des solutions moins carbonées et moins chères pour vous déplacer.

Vous ne souhaitez pas investir dans un nouveau véhicule pour votre enfant qui a plus de 18 ans. Vous êtes à la retraite et vous vous poser la question si vous avez vraiment besoin de posséder un deuxième véhicule.

En attendant une présentation de la solution d'autopartage Citiz (https://tinyurl.com/wck2mou), vous pouvez déjà répondre à ce questionnaire : https://tinyurl.com/slrawj5



Un campanais médaillé d'or !


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS

MÉDAILLE D'OR
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET
DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
La Ministre des Sports

par arrêté en date du 1er janvier 2019
a conféré à Monsieur Pierre Carry
LES ADRETS (Isère)
LA MÉDAILLE D'OR DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

VU ET CERTIFIÉ :

Le Ministre de l'Éducation nationale — La Ministre des Sports

000056 Jean-Michel BLANQUER — Roxana MARACINEANU

Distingué par le préfet pour son engagement associatif, **Pierre Carry** a été décoré de la **médaille d'or de la Jeunesse et des sports.** Cette distinction fut reçue officiellement fin novembre lors d'une cérémonie à Saint-Geoire-en-Valdaine.

Pierre a été décoré par **Jacques Lesimple**, conseiller adjoint des Adrets et titulaire de cette même médaille, **Michel Ponal**, président du comité départemental de l'Isère des médaillés de la Jeunesse et des sports et le maire de Saint-Geoire-en-Valdaine **Michel Cudet.**

<u>Pierre, c'est plus de 50 ans de vie sportive ...</u>



- d'abord en tant que compétiteur au sein de la police, plusieurs fois champion régional de cross, qualification au marathon,
- ensuite participant à plus d'une centaine de courses populaires allant du cross au marathon,
- Pierre à également été décoré en 1989 de la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement.

<u>... et associative :</u>

- Vice-président de l'association police,
- Membres du bureau de l'Amicale laïque d'Échirolles athlétisme,
- Organisateur des courses d'Échirolles 21 km et 10 km et course qualificative au championnat de France
- Depuis 20 ans avec la SDSM Pierre assume les sorties avec les handicapés ainsi que la sécurité au titre guide de haute montagne.
- Actuellement président des Rhodos

Pierre Carry, Président des Rhodos

Commémorations

Jacques Bertoux, sculpteur du monument du Maquisard et ancien de la compagnie Stéphane nous a quitté le 26 Septembre 2019 ...



DERNIER SALUT de Jacques BERTOUX

Sculpteur du Monument du Maquisard
Ancien de la Compagnie Stéphane

Le 27 août 2017 pour le 73e anniversaire de la libération du Secteur VI, Jacques nous faisait l'honneur d'être présent et c'est avec une émotion vibrante partagée par tous qu'il prit la parole devant le monument.

Nous avions fait plus ample connaissance lors du traditionnel repas auquel participait également sa famille.

Jacques et sa famille étaient de nouveau à nos côtés pour le 74e anniversaire le 26 août 2018 mais en 2019 la santé de Jacques ne leur permit pas de faire le voyage.

Le 02 octobre 2019, Nicolas BERTOUX, le fils de Jacques, nous adressait ce chaleureux et émouvant message auquel était jointe une belle photo de Jacques entouré du 13e BCA - Compagnie Stéphane - photo prise lors de la cérémonie de 2018 au monument du Maquisard, son Monument devenu le symbole de tous les Résistants du Grésivaudan.

Bonjour Yvonne, Mireille, Bruno, Jean, David, Jean François, et tous nos amis de Prabert, de la Compagnie Stéphane, et des Adrets

Jacques Bertoux vous a tous tenus profondément dans son cœur jusqu'au dernier souffle,

il aurait tant aimé venir vous saluer devant les drapeaux et sous sa sculpture cet été mais il était déjà trop faible.

Il nous a quittés sereinement ce 26 Septembre et vous adresse son ultime salut... à partager !

Merci de votre accueil, de votre amitié, tout cela a réveillé en lui de profonds et chaleureux souvenirs.

Nous nous reverrons sûrement et ne manquerons pas de trinquer à son souvenir.

Avec toute notre amitié.
Nicolas

Cher Nicolas, l'ANAMG vous envoie ainsi qu'à votre famille toute sa sympathie et gardera de Jacques un souvenir ému.

Inauguration du monument du Maquisard le 15 septembre 1946

20 ■ Le Maquisard du Grésivaudan

Urbanisme

Permis délivrés du 11/06 au 11/10/2019



Le 11/06/2019 Charlie BRUN-COSME-GAZOT " Les Blettières "
Le 16/09/2019 COGNET Julien " Le Champlan "
Le 26/09/2019 BRUNET-MANQUAT Yohann " La Geuilly "
Le 10 et 11/10/2019 BECQUET Sylvain/DELAVAN Morgane (Transfert de Permis initial et modificatif de Mme Marie-Louise BRUNET-MANQUAT

Espaces naturels, agriculture et élevage

Une filière qui recrute

L'Établissement Public de l'Ecole du Paysage, plus connu sous le nom du Lycée Horticole de St Ismier informe que la filière métiers du Paysage peine à recruter (https://tinyurl.com/urwzjmq)

L'école est divisée en 2 pôles d'apprentissage et une exploitation horticole comme support pédagogique.
Nous vous contactons car nous souhaitons communiquer la filière du Paysage qui peine à recruter.
(sujet TF1: https://tinyurl.com/t83rpa8)

Deux journées Portes Ouvertes vont avoir lieu afin, nos formations scolaires (Lycée), en apprentissages (CFPPA), continues et formations courtes (CFPPA). Nous proposons des filières du CAP à la Licence Professionnelle.

Il est prévu :
- Portes Ouvertes Post Bac le 25 Janvier 2020 (cible : Lycéens et étudiants)
- Journée Portes Ouvertes le 14 Mars 2020 (cible : collégiens-Lycéens-Etudiants-Adultes)



L'échappée Belle

La 8ème édition de L'Échappée Belle, ultra traversée de Belledonne, aura lieu les 21, 22 et 23 août 2020

Ouverture des inscriptions le 13 janvier 2020

3 parcours d'altitude à travers le sauvage et magnifique Massif de Belledonne :

L'Échappée Belle intégrale, 149 km et 11 400 m D+, en solo ou en duo, de Vizille à Aiguebelle, pour une traversée intégrale du massif de Belledonne. Avec plus de 40 km consécutifs à plus de 2000 m et un minimum de redescentes en vallée, ce trail technique et engagé offre une expérience unique. Un parcours pour les trailers avertis au pied montagnard !

La traversée nord, 87 km et 6 140 m D+ en solo du Pleynet/Les 7 Laux à Aiguebelle, pour les runners en soif de sentiers sauvages et peu parcourus. Cet ultra permet notamment la découverte de la partie nord de jour et son fameux Col Moretan (1500mD+ et 1500mD-) !

NOUVEAUTÉ Le parcours des Crêtes offre désormais un nouvel itinéraire de 62km et 4700mD+ de Allevard à Aiguebelle. Un tracé très exigeant passant par les sentiers sauvages de Belledonne versant Maurienne avec en point culminant la pointe Rognier. Les barrières horaires resteront plus accessibles que pour les deux autres épreuves afin de permettre à un plus grand nombre de vivre cette aventure.

Découvrir le parcours : http://lechappeebelledonne.tracedetrail.fr/fr

Ouverture des inscriptions le 13 janvier 2020 sur www.lechappeebelledonne.com/fr/inscription/

Attention, pour conserver le caractère convivial de la course, le nombre de place est limité à 500 par course (+ 100 places pour les duos du 144km) sur tirage au sort.

Vidéo officielle de l'édition 2019 : https://youtu.be/vapUBWOnBJ0

Pour en savoir plus sur la course :
www.lechappeebelledonne.com/
www.facebook.com/lechapeebelledonne
www.instagram.com/eb_belledonne/
www.youtube.com/echappeebelledonne
https://twitter.com/EB_belledonne



La commune soutient la production photovoltaïque



Depuis Juillet 2019, une centrale photovoltaïque de 23,5 kWc a été installée sur la toiture du gymnase de l'école. Elle produit l'équivalent de 10 foyers hors chauffage. Ce projet est le fruit de la collaboration des membres bénévoles de la société citoyenne Grési21, des personnes de la commune qui ont investi financièrement dans Grési21 et de la commune des Adrets qui a permis l'occupation de cette toiture.
Vous pouvez suivre la production de la centrale de l'école des Adrets sur le site www.gresi21.fr..

Grési21 fait partie des moteurs de la transition énergétique du Grésivaudan. 40 centrales photovoltaïques ont déjà été financées et installées. Les projets sont de plus en plus nombreux (photovoltaïque, hydraulique, bois). L'énergie la mieux utilisée étant celle qu'on ne consomme pas, Grési21 mobilise également des citoyens sur les économies d'énergie (organisation de réunions d'informations publiques, déploiement de groupes de discussion sur les meilleurs pratiques pour économiser).
Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter le site www.gresi21.fr
Et pourquoi pas rejoindre le mouvement : actions bénévoles, investissements locaux, toitures disponibles...

Benjamin Pouillot

Les travaux sur les bâtiments communaux

L'école

Le système de régulation de la chaufferie de l'école, en dysfonctionnement depuis de nombreuses années, a été totalement revu. Les travaux ont été effectués par l'entreprise "Gaz Services Crolles" qui assure également la maintenance. Quelques travaux de changement de matériel et ajustements de réglage sont encore à faire.

Le Réseau de chauffage Mairie-Grange



Le réseau de chauffage bois Mairie et Grange (Fédération des Alpages et ADEF) est en fonctionnement. La mise en route a perturbé quelque peu les utilisateurs et nous nous excusons auprès d'eux.
Les travaux ont été réalisés par les entreprises BESTENTI et MIDALI sous la maîtrise d'oeuvre de la société A3-SEREBA après une étude d'opportunité menée par l'AGEDEN.
En lieu et place de l'ancienne chaudière fuel, dans un local chaufferie remis à neuf, sont installées deux chaudières à granulés en cascade de marque Ökofen, pour une puissance totale de 85 KW. Un silo d'une capacité de 6 tonnes installé en sous-sol de la Mairie alimente ces deux chaudières.

Un réseau de chaleur pré-isolé enterré assure, à partir de la chaufferie Mairie, le chauffage du bâtiment Grange (ADEF et FAI).
La régulation du chauffage se fait par programmation en fonction des heures d'utilisation des divers bâtiments ou parties de bâtiments.

Budget:

		Subventions	
Travaux	167 485.10 €	Dotation Equipement Territoires ruraux	27 842.00 €
Maîtrise d'oeuvre	8400 €	Conseil Régional	46 854.00 €
Sécurité Protection Salariés	1 368.00 €	Grésivaudan	48 633.46 €
TOTAL	**177 253.10 €**	Grésivaudan sur Maîtrise d'oeuvre	1 225.00 €
		TOTAL	**124 554.46 €**

Reste à charge pour la commune **52698,64 euros**.

Vous êtes toutes et tous convié.e.s à l'inauguration de la nouvelle chaufferie le samedi 1er février à 11h.

Le Conseil en Energie Partagée (CEP)

Entre 2015 et 2018, la commune a sollicité une mission de conseil en énergie proposée par le SEDI (Syndicat d'Energie de l'Isère), soutenu par l'ADEME et la Communauté de Communes.
Cette étude a porté sur 7 bâtiments communaux et l'éclairage public du village et des hameaux, hors Prapoutel. L'éclairage public de Prapoutel n'a pu être pris en compte pour des raisons d'impossibilité de partenariat entre le SEDI et le SIVOM.
Cette mission a permis de faire un bilan sur la consommation énergétique globale de la commune.
Celle-ci a peu évolué entre 2015 et 2018. Une baisse de la dépense globale de près de 5% est notée sur cette période et celle-ci est essentiellement dûe à la baisse de consommation de l'éclairage public.
Les travaux majeurs concernant deux bâtiments de la commune, l'école et la Mairie, n'ont été engagés qu'en 2019, et l'impact de ces travaux n'est donc pas pris en compte dans ce bilan.

L'éclairage public

La commune s'est lancée dans l'éradication de ses ballons fluos en trois tranches. La dernière tranche devrait être réalisée en 2020.
On note déjà une **baisse des consommations d'énergie de l'éclairage public de 49% entre 2015 et 2018** (extinction nocturne et tranche 1 et 2 des travaux).

Anne Trégloze pour la Commission Energie

On Parle de nous

Almanach du Dauphiné 2020

Photo d'autrefois



Collection B. François

Le village des Adrets

Le petit village des Adrets se situe sur les contreforts de Belledonne, dominant la vallée du Grésivaudan, à 750 m d'altitude. Éloigné de Grenoble de 28 km, il n'est qu'à 7 km de Froges. La station de sports d'hiver de Prapoutel, qui fait partie du domaine des Sept Laux, se trouve sur le territoire de la commune. La particularité historique du village est d'avoir été le fief de François de Beaumont, baron des Adrets, qui se fit une sinistre réputation lors des guerres de religion en Dauphiné. Les ruines de son château existent toujours.
La population évolua de 659 habitants en 1907 pour passer à 451 en 1930, tomber à 282 en 1968 et s'élever à 1 004 en 2018. La foire se tenait le 30 mars.
En 1821, l'église était en très mauvais état, ses murs tombant en ruine. Ne pouvant financièrement en entreprendre sa réédification, la municipalité se borna à certaines réparations. Déjà à cette époque, deux clés en bois avaient été placées au travers de l'église pour soutenir la façade. Il s'avéra nécessaire d'en ajouter deux autres, l'une à la nef et l'autre au chœur.
Le préfet dut intervenir en 1836 à la demande de l'Évêché. Lors de sa tournée diocésaine, Mgr de Bruillard avait constaté que le bâtiment était obscur et totalement dégradé. Il y régnait une humidité excessive et le dallage était rompu d'une extrémité à l'autre. Les murs étaient lézardés ou surplombaient. Selon le prélat, on avait plus l'idée d'une grange abandonnée !
L'Évêque de Grenoble écrivit au maire en octobre 1838 pour rappeler que l'église, beaucoup trop petite pour les besoins de la population, était depuis longtemps dans un état qui la rendait tout à fait indigne de sa destination. Considérant que ses paternelles et pressantes invitations adressées depuis plusieurs années étaient restées sans résultat, il rappelait qu'il avait pris, depuis onze mois, une sentence comminatoire d'interdit, applicable au 1er novembre, grave décision.

Finalement, une adjudication des travaux de reconstruction eut lieu le 23 mars 1840. Le plan et les devis avaient été dressés par M. Peyronnet, architecte, la mise à prix étant fixée à 13 500 F. Il avait été prévu de conserver le clocher de 4,80 m de côté, sa partie supérieure devant toutefois être refaite. Le constructeur retenu fut l'entreprise Thouvard qui refusa, à juste titre, d'élever les quatre colonnes de la grande nef prévues en maçonnerie, compte tenu de la hauteur des murs et du poids qu'elles devaient supporter. Ces colonnes furent donc réalisées en pierres de taille. La réception d'œuvre de certains travaux complémentaires eut lieu le 24 décembre 1841.
En 1921 intervint la réfection de la toiture du clocher à la suite de la chute d'un grand nombre d'ardoises. Le toit, à 4 pans, était terminé par une flèche octogonale de 6 m de hauteur dont chaque face avait 1.20 m de base et était surmonté d'une croix simple en fer et d'un coq gaulois. Il fallut déposer la tige de la croix qui avait été tordue par la foudre. On en profita pour installer dans le clocher une horloge monumentale fournie par M. Léon Mayet de Grenoble, au prix de 4 700 F. Elle était constituée de deux corps de rouages, se remontant tous les huit jours et sonnant les heures et les demies et répétant les heures sur la plus grosse cloche. Deux cadrans en cuivre rouge émaillé, de 1,20 de diamètre, étaient visibles de la population sur les faces Nord et Ouest.
Cette grosse cloche s'étant fêlée, il fallut la changer en 1937. Une souscription fut lancée, atteignant la somme de 4 525 F, qui couvrit la dépense. La nouvelle cloche fut fondue par l'entreprise G. Paccard, à Annecy-le-Vieux. Coulée le 20 au matin (ainsi que 26 autres !), elle pesait 430 kg et était composée à 78 % de cuivre rouge et 22 % d'étain. Dédié à saint André, son baptême eut lieu le dimanche 27 juin. Dans son invitation à toutes les notabilités du canton, le maire, M. Argoud, tenait à rappeler que la cloche était *l'amie de tout le monde*.
La rare carte-photo qui illustre cet article présente un événement festif organisé sur la place du village en hiver. On y remarque un char attelé orné de guirlandes et portant des sapins dressés. Divers animaux sont décorés de rubans et de fleurs. La présence des sapins pourrait nous faire penser aux réjouissances de Noël.

Bernard François

L'Almanach 2020 du Dauphiné
Votre compagnon tout au long de l'année.

Collecte d'informations

- Vous souhaitez rester informé par email des évènements locaux :
Pour recevoir les newsletters de la mairie et rester informé sur les évènements locaux, vous pouvez laisser votre email dans la zone dédiée en début de la page d'accueil du site web www.lesadrets.fr: S'inscrire à la newsletter (Email) S'inscrire
Saisissez votre courriel et valider la confirmation que vous recevrez dans votre boite email.

- Vous êtes un professionnel ou une association référencé sur la commune des Adrets :
Pour faire connaître votre activité nous vous proposons de publier vos informations sur le site de la commune, vous aurez également la possibilité d'administrer votre propre page web. Pour vous inscrire merci de remplir le formulaire accessible dans la rubrique "Espace pro" du site ou directement via le lien suivant: http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro/inscription-d-activite
- Vous avez déclaré un hébergement touristique sur la commune des Adrets :
Pour faire connaître votre hébergement suivez les instructions en page http://www.lesadrets.fr/5-tourisme/hebergement-local du site.
- Vous êtes animateur ou gérez une activité Culturelle/Artistique/sportive:
Pour apparaitre sur le journal des activités en Belledonne (http://www.lesadrets.fr/2-vie-locale/programme-d-activites) contacter la rédaction du journal: communedesadrets+com@gmail.com
-Pour toute question concernant les publications communales envoyez un courriel à communedesadrets+com@gmail.com

Réseaux sociaux

"Likez" et activez les notifications de la page facebook de la mairie pour rester informé au quotidien.
https://www.facebook.com/mairiedesadrets

D'autres pages peuvent vous intéresser:

- Le **groupe** facebook des **habitants des Adrets**. Vous trouverez ici tous les échanges d'information émanant des Campanais : https://www.facebook.com/groups/lesadrets38190
- Le **groupe** facebook du **bon coin des Adrets** pour y déposer toutes vos annonces : https://www.facebook.com/groups/611824002224321
- Le **groupe** facebook des **Pros des Adrets et Alentours** pour promouvoir vos entreprises : https://www.facebook.com/lesprosdesadrets
- Le **groupe** facebook des **indépendants du Grésivaudan** : https://www.facebook.com/groups/independants.gresivaudan
  Ce groupe est destiné aux travailleurs indépendants du Grésivaudan souhaitant se rencontrer pour :
  - rompre l'isolement lié au travail indépendant
  - "réseauter" et échanger sur leurs problématiques
  - se stimuler pour plus d'efficacité et de créativité
- Le **groupe** facebook des coworkers de la Cocotte: https://www.facebook.com/lacocottedesadrets

JeanmiX

Réseau Haut Débit (Wifi)

La stabilité du réseau HD wifi s'est améliorée en 2019. Seulement 2 incidents ont été loggés sur notre traceur local http://hd.lesadrets.fr ce qui semble appuyer ce constat.
Si vous faites face à des problème de débit ou d'interruptions intempestives n'hésitez pas à appeler votre FAI et de saisir votre incident http://hd.lesadrets.fr ce qui nous permet d'identifier si c'est un problème unitaire ou général, et donc ainsi de contacter le service de support dédié aux collectivités.

JeanmiX



Très Haut Débit

Avancement des travaux

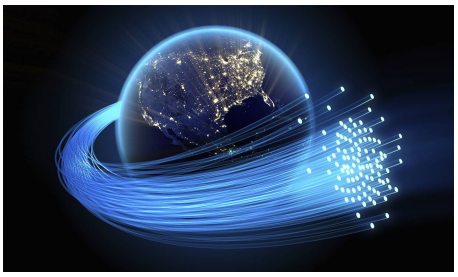

Le réseau Fibre se déploie lentement en Isère. Autant la première phase de déploiement du réseau structurant a été exemplaire dans sa rapidité et sa qualité d'exécution, autant la deuxième phase de déploiement du réseau vers les prises finales est chaotique et peu vertueux.
Suite à des malfaçons et des méthodes de travail un peu laxistes nous avons dû organiser une WAR ROOM (Cellule de crise) courant novembre avec les différents intervenants qui ont promis de démarrer les travaux en bon éduforme.
Au final il s'avère que tout le département a subit le même type de malfaçons, il a donc été décidé de stopper tout avancement de travaux jusqu'en Avril, le temps de faire un état des lieux.
Concernant le plan de déploiement initial, il était prévu de câbler le centre village à partir de Février 2020 (c'est à dire la partie du village câblé en fourreaux enterrés) puis de continuer sur les hameaux en aérien via poteaux téléphoniques ou électrique en cours de renforcement.

JeanmiX

Municipalité

Adressage de rues

Le projet d'adressage des rues avance. La commission adressage (en partenariat avec la poste) a présenté ses propositions au conseil municipal le 9 Septembre 2019 qui a délibéré les dénominations de voies officielles. La saisie est en cours par la poste et nous attendons leur retour et demandes de modifications (si doublons par exemple avec des communes de même code postal).
Vous pouvez retrouver l'ensemble des nommages de voies sur la carte: https://tinyurl.com/ua5cjbn
La liste des voies nommées est la suivante:

Lieu-dit	Dénomination de la voie	Lieu-dit	Dénomination de la voie	Lieu-dit	Dénomination de la voie
LE BALCON DES ADRETS	Impasse du Balcon	**LE CHAMPLAN**	Chemin de Champlan	**LE PIVOT**	Impasse du Ruisseau
LES ALPETS	Rue des Alpets Route de la Pianta	**VILLARD CHATEAU**	Impasse du Vieux Moulin Rue des Fours	**LE POUTAZ**	Route du Balcon Impasse du Poutaz
LES AVONS - LE RUISSEAU - LES COMPTES	Route des Envers	**LE CHOUCHAY**	Chemin du Chouchay	**LE PRE**	Impasse Le Pré
VILLARD BERNARD	Route des Prés Communaux Impasse de la Scia Impasse de Pré Moury Chemin des Traversières Impasse des Breyes	**PRES COMMUNAUX**	Route des Prés Communaux	**RODESSE**	Chemin de Rodesse
LES BLETTIERES	Route des Blettières Rue de la Boucle	**PLACE DE L'EGLISE**	Piace de l'Eglise St André	**LE RUISSEAU**	Route du Moulin
LE BOURG	Route des 7 Laux Rue du Cardelet Rue du Pont de Crapin Rue du Chavon d'Ava	**LE LANAT**	Impasse de la Biga et Mouret	**COL DES AYES**	Route de Prapouta Impasse du Col des Ayes
LES BRUNS	Chemin des Bruns	**PRAPOUTEL LES 7 LAUX**	Route de Prapouta Route de Pipay Route de Pré Bouquet Route des Lacets Impasse des Granges Allée des Terrasses Impasse des Chamois Chemin des Petits Loups Impasse des Edelweiss Impasse des Ramayes Rue du Dôme Chemin de Beldina	**LES FOURNELLES**	Impasse des Fournelles
LE CARDELET	Rue du Cardelet Chemin du Col de la Croix Impasse de Gada	**LES GRANGES DE MONTCHARVET**	Impasse Montcharvet Bas Impasse Montcharvet Haut Impasse de Chazay Route du Col d'Hurtières		

JeanmiX

Lettre de démission de Jean Picchioni

Jean PICCHIONI Maire-adjoint
Commune des ADRETS,

Monsieur Le Président,
M. Francis GIMBERT Président
Communauté de communes Le Grésivaudan

Je vous présente ma démission de conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Grésivaudan et vous exprime les principales raisons de cette décision.
Depuis le début de ce mandat électif de conseiller communautaire, vous avez constaté mes prises de position sur différents sujets qui m'ont amené à intervenir au conseil communautaire ou à la commission locale d'évaluation des transferts de charges, à voter contre ou m'abstenir.
Dès 1986, je milite avec Paul Jargot (comité pour l'emploi) pour la reconnaissance de ce magnifique Grésivaudan. Au cours de mes différents mandats, je n'ai cessé de vanter la cohérence d'une structure à créer à l'échelle de ce territoire (pays du grésivaudan et autres...). Vice-Président de la CIAGE, j'ai soutenu et remercié François Brottes pour avoir construit et initié ce grand projet. A notre demande, Jean Billet lui a consacré un ouvrage dès la création de la communauté de communes.
Les différentes lois de décentralisation ont conforté le fonctionnement et l'organisation de ce territoire, mais il était évident, à mon avis, que l'échelle communale devait rester primordiale pour assumer son rôle de proximité, d'efficacité, de lien social et de rigueur budgétaire.
Au fil de ce mandat, je considère que ces principes ne sont plus. La communauté est devenue une institution dans le mille-feuilles tellement décrié par nos concitoyens faisant à la place des communes au lieu de faire avec, en instaurant technocratie et bureaucratie pour suppléer à l'engagement et au travail des conseils municipaux bénévoles de nos communes, et en centralisant le pouvoir : je pense à l'eau, l'assainissement, la gestion des stations, non réponse à des courriers, accumulation des interlocuteurs, lourdeurs administratives etc...
1/3
Je condamne la précipitation et les modalités d'organisation de certaines décisions lourdes de conséquences en matière de finances et de gouvernance pour l'avenirde nos territoires et le bien-être de nos administrés.
Nous ne gérons pas nos petites communes de cette manière, nos décisions locales font l'objet d'un jugement et contrôle immédiats de l'élu identifié et reconnu que nous sommes, au coin de la rue ou lors de rencontres fortuites.
Une exemple de ces décisions précipitées et inadaptées :
En mars 2020, 109 électeurs du hameau de Prapoutel de la commune des Adrets vont élire un conseil municipal qui ne les concerne absolument plus, car la station a été communautarisée et que c'est l'EPIC, outil technique qui gère tout leur quotidien, le maire n'assurant que son pouvoir régalien de police, hygiène et sécurité, le conseiller communautaire élu lors de cette même élection n'ayant aucun pouvoir statutaire dans cette situation (le Conseil d'Etat pourrait être saisi sur cette question).
D'autres questions se posent sur la gestion (organisation technique et financière) et je peux penser que nous pourrions revivre la situation de 1992, année où le Département, propriétaire et majoritaire au sein du syndicat des 7 Laux, a souhaité, pour clarifier ses compétences et par souci d'efficacité, transférer la compétence aux communes du territoire directement concernées, tout en les accompagnant dans leurs futurs projets.
Le 23 janvier 2017, le conseil municipal des Adrets, suite à la décision de juillet 2016 de la communauté de communes de prendre la compétence "gestion des domains skiables ", a délibéré avec un certain nombre de réserves, en particulier, il a souhaité que l'analyse des transferts de charges se fasse dans un travail partagé entre la communauté et les communes.
Connaissant la diversité et la complexité du montage SIVOM/SEM, du budget particulier du SIVOM, de la place importante de la commune des Adrets, cette précaution nous semblait indispensable.
Aucune réunion de travail n'a été sollicitée de votre part. La CLECT dans son rapport 2018, conclut des transferts sur des données erronées, je vote contre évidemment. Une correction est proposée dans le cadre de la délibération n°9 d'attribution de Compensation 2019 du dernier conseil communautaire. De nouveau, les sommes présentées ne correspondent pas à l'analyse travaillée de ce transfert de charges de la part de la commune. Aucune concertation n'a eu lieu pour l'écriture finale de cette délibération.
2/3
Dans l'esprit de mon préambule, je considère que toute délibération concernant une commune devrait faire l'objet d'un accord de celle-ci ou alors on annonce le différend pendant le débat de la délibération, cela démontrerait qu'un travail partagé ait été engagé avec accord ou pas.
J'ai même voté cette délibération, passée à l'unanimité je crois, en constatant cette situation, sachant bien sûr que le passage aux voix, traditionnel et fatal allait conclure la décision comme elle était présentée dans la délibération.
Je ne mets pas en cause les personnes bien sûr (Président, Vice-Présidents et personnel administratif et technique), je constate simplement un système de fonctionnement qui ne permet pas une gouvernance partagée avec les communes et impose un pouvoir difficile à supporter dans ses certitudes et suffisances.
J'espère que les prochaines équipes municipales mais surtout les délégués communautaires élus pour la prochaine mandature pourront exercer le partage de pouvoir commune/communauté d'une manière harmonieuse, efficace et économe.
Je vous prie de croire, Monsieur Le Président,à l'expression de mes salutations. A Les Adrets, le 3 décembre 2019,

Jean PICCHIONI

Le recensement dans votre commune



Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui seront munis d'une carte officielle.

CCAS

Participation Du Ccas A L'achat De Forfaits De Ski Saison 2019-2020

Tranche	QF (données de la CAF)	Aide du CCAS
1	0 à 800	100%
2	801 à 1000	80%
3	1001 à 1250	70%
4	1251 à 1500	60%
5	1501 à 1800	50%
6	1801 à 2000	40%
7	> 2001	20%

Public concerné : Enfants et Jeunes scolarisés à l'école primaire des Adrets ou au Collège et résidant de façon permanente ou en garde alternée aux Adrets.

Forfaits de ski alpin : l'aide est attribuée sur la base du tarif préférentiel, fixé par la SEM des 7 Laux à l'occasion de l'opération de prévente : du 14/07/2019 au 08/09/2019.
Son montant est calculé en fonction du quotient familial (justificatifs obligatoires, à défaut, application de la tranche 7).

Forfaits de ski de fond : attribution d'une aide correspondant au montant total du forfait annuel pour les domaines « Isère-Drôme » ou « Alpes du Nord ».

Procédure de demande de remboursement :
Fournir à la mairie, au plus tard le **15/02/2020 :**

1. Copie du forfait de ski (alpin ou fond)
2. Quotient familial de juin 2019 (des deux parents si garde alternée), même si vous l'avez déjà fourni pour le périscolaire.
   A télécharger sur le site de la CAF : http://www.caf.fr
3. Relevé d'Identité Bancaire

Pour les familles qui ont une participation par leur Comité d'Entreprise, merci de le faire savoir à la mairie/CCAS afin que le forfait ne soit pas remboursé 2 fois. La commune versera le reste à payer selon le quotient familial.

Les demandes incomplètes ou parvenues en mairie hors délais ne seront pas traitées.

Nadège Roussel pour le CCAS

Dépann'familles

ACTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DU HANDICAP EN ISÈRE

2, rue Henri DING
38000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 46 87 27
Fax : 04 76 43 14 45

Service Petite Enfance :
petite-enfance@depann-familles.fr
Service Handicap :
handicap@depann-familles.fr

Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 13h.
Répondeur l'après-midi, interrogé à 19h du lundi au dimanche sauf le samedi.

SERVICE PRESTATAIRE

NOTRE VOCATION :

Organiser la garde de vos enfants en urgence à Grenoble et son agglomération

Vous soutenir dans la garde de vos enfants en situation de handicap

Association loi 1901 sans but lucratif
SIRET : 382 439 321 00037
Autorisation n° d'agrément : R171111/A038/Q/284
Déclaration n° d'agrément : SAP 382439321

Dépann'Familles Petite Enfance

Un service de garde en urgence pour enfants de 0 à 6 ans à Grenoble et son agglomération.
Notre équipe intervient :
- Lorsque les parents doivent s'absenter impérativement (RDV urgent, hospitalisation),
- Lorsque l'enfant est malade, le temps qu'une autre solution soit mise en place,
- Lorsque la garde de l'enfant est défaillante pour une courte durée,
- Pour un entretien d'embauche, une reprise d'activité professionnelle
- Travail en horaires atypiques.

Dépann'Familles Handicap

Un service de garde d'enfants et adolescents de 0 à 20 ans en situation de handicap à Grenoble et en Isère.
Notre équipe intervient pour :
- Parer aux imprévus du quotidien ou soulager les familles lors de situations difficiles,
- Permettre aux parents d'avoir un temps de répit,
- Permettre aux familles de préserver ou de retrouver une vie sociale,
- Une garde occasionnelle, un samedi, un dimanche ou en soirée,
- Un Accompagnement Educatif et Soutien à la Famille (AESF).

Comment ça marche ?

1. Vous contactez le service par téléphone.
2. Le responsable du service vous renseigne sur les modalités d'intervention.
3. Enfin, il organise la garde en interne et reprend contact avec vous pour confirmer l'intervention.

Où se déroule l'intervention ?

L'intervenant :
- garde l'enfant au domicile avec la fratrie,
- peut aller chercher l'enfant dans l'établissement qui l'accueille (école, institution, crèche …),
- ou encore l'accompagner dans ses loisirs et sorties.

Quels sont nos tarifs ?

Les tarifs de garde d'enfants sont calculés en fonction des revenus mensuels du foyer et des conventions signées avec les communes partenaires. Les tarifs ci-dessous s'entendent pour l'ensemble de la fratrie.
- Pour les communes conventionnées : de 4,50 à 16 euros/heure
- Pour les communes non conventionnées : 28,50 euros/heure
Vous pouvez nous régler en espèces, chèque ou CESU.

Vos avantages

- **PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE)**
Vous pouvez peut-être bénéficier de la PAJE (aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales concernant les gardes d'enfants).
- **RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔT**
L'avantage fiscal prend la forme d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées pour des prestations de services à la personne dans la limite de 12 000 € par an.

Attention Travaux

Route d'Hurtières

Les travaux de sécurisation du carrefour entre les RD 250 et 255 (route d'Hurtières) ont démarré le 25/11/2019.
L'entreprise Dynamique Environnement construira le mur de soutènement courant janvier 2020 (hors voirie).
Les travaux sur la voirie seront réalisés à partir du 9 mars et dureront 10 semaines (STPG)
Le Département de l'Isère fera réaliser les enrobés par l'entreprise COLAS fin avril.
Les Finitions seront réalisées par l'entreprise STPG
L'ensemble des travaux seront réalisés sous alternat de circulation.

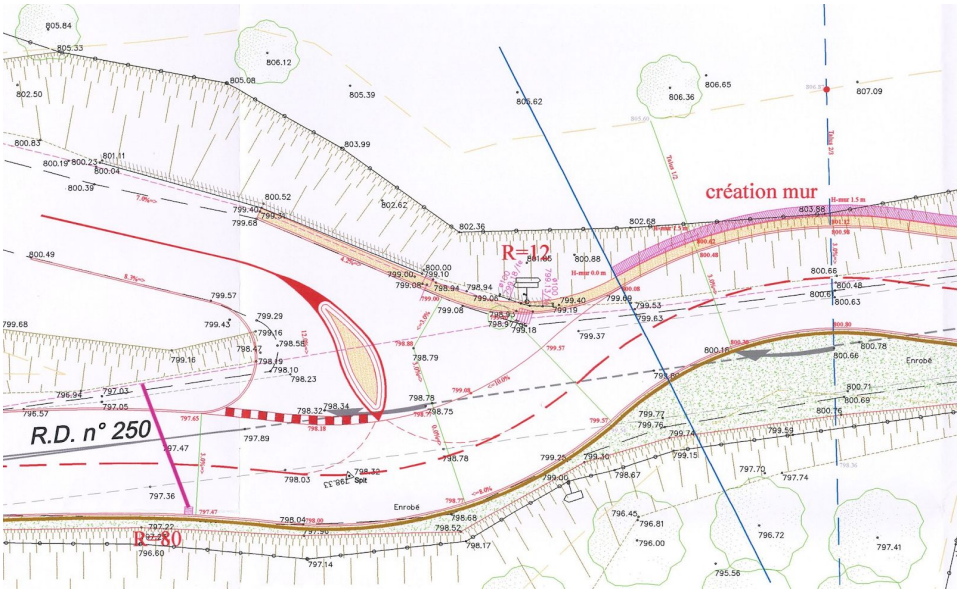

Tourisme Station

Fin Du Forfait Papier Aux 7 Laux !

Cet hiver, le forfait main libre arrive pour faciliter l'achat et le rechargement en ligne. Support détectable à distance et compatible dans les autres stations : moins d'attente, plus de ski !

Infos et brochures sur le nouveau site des 7 laux flambant neuf ! http://www.les7laux.com/

Infos pratiques

Rénovation énergétique

Une matinée conseil rénovation pour s'informer le 1er février 2020 au Touvet



Votre logement a besoin d'être rénové, et vous d'être conseillé ?Des spécialistes et professionnels répondront à vos questions. Quel que soit l'avancement de votre projet, vous y trouverez tous les conseils dont vous avez besoin.
Une matinée conseil rénovation à destination du grand public
Le Parc naturel régional de Chartreuse, Le Grésivaudan, ainsi que tous les professionnels et partenaires impliqués sur la rénovation et la construction durable, seront présents. Vous pourrez bénéficier de conseils indépendants de conseillers info énergie, rencontrer des artisans locaux et RGE, et d'autres professionnels du bâtiment. N'hésitez pas à venir avec vos plans, photos, questions.

Infos pratiques

- Samedi 1er février 2020 de 9h à 13h au Pôle artistique et culturel du Touvet (90 avenue Montfillon)
- entrée libre et gratuite pour tous, quelle que soit sa commune de résidence
- Plus d'informations sur www.le-gresivaudan.fr/renovenergie ou au 0 801 902 138 (appel gratuit depuis fixe ou mobile).

Déchets

La déchetterie du Touvet réouvre le lundi 13 janvier 2020 après un an de travaux

La communauté de communes, gestionnaire du site, a réalisé au cours de l'année 2019, des travaux d'extension, de modernisation et de mise en sécurité sur la déchetterie du Touvet. C'est donc une déchetterie nouvelle génération qui ouvrira ses portes aux usagers ce lundi 13 janvier à 8h30.

<u>Les points forts de cette nouvelle déchetterie :</u>



- Plus d'espace : 7600m² au lieu des 4600m² précedemment,
- Plus de types de déchets collectés tel que le plâtre et valorisés tel que le mobilier,
- Des quais sécurisés pour faciliter le déchargement des déchets, des alvéoles de grande capacité,
- Un espace de récupération de compost et broyat gratuit,
- Un point Réemploi* pour déposer les objets inutilisés en bon état ou réparables,
- Une circulation fluidifiée dans les zones de déchargement créant un parcours pour les usagers,
- Un site éclairé et placé sous vidéosurveillance,
- Des compacteurs pour 4 types de déchets (bois, cartons, encombrants et ferrailles) dans le but de réduire le vandalisme et les rotations de bennes.



Le Grésivaudan a investi 1,9 Millions d'€ HT pour la modernisation et la mise en sécurité de cette déchetterie, avec l'objectif d'améliorer encore le tri et la revalorisation des déchets déposés.

Horaires : Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 - Fermée tous les jours fériés
Rappel : L'accès aux déchetteries communautaires en gestion directe (Crolles, Saint-Ismier, Saint-Martin-d'Uriage et Le Touvet) est réservé aux particuliers et nécessite une carte d'accès. Les dépôts sont gratuits jusqu'à 30m3 par foyer et par an.

**les objets sont récupérés par la recyclerie R' de Récup de Pontcharra. Une permanence physique aura lieu un samedi matin sur 2, en alternance avec la déchetterie de Crolles.*
Retrouvez toutes les infos sur les déchetteries intercommunales sur www.le-gresivaudan.fr/dechetterie

Service des Impôts

Information relative à l'évolution des modalités d'accueil dans les Services des Impôts des Entreprises (SIE) du département.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISERE

Communiqué de presse | *Communiqué de presse*

www.impots.gouv.fr

Grenoble, le 19 décembre 2019

Accueil personnalisé sur rendez-vous au profit des professionnels

La Direction départementale des Finances publiques de l'Isère informe ses usagers professionnels qu'à compter du 1er janvier 2020, un accueil exclusivement sur rendez-vous est mis en place.

Pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers professionnels sont invités à prendre rendez-vous de manière systématique :

- sur le site **impots.gouv.fr** - rubrique « **Contact** » ;
- **par téléphone** au numéro de leur service de rattachement.

Avec ce nouveau service, les usagers sont assurés d'être rappelés ou reçus à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.

Professionnels
Pour mieux vous servir, l'accueil évolue

Nous vous accueillons désormais uniquement sur rendez-vous

impots.gouv.fr (rubrique Contact)

Contact presse :
Direction départementale des Finances publiques de l'Isère - Communication, Séverine AVON : 04 76 85 75 03
severine.avon@dgfip.finances.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Carte Grises



Depuis novembre 2017, les demandes liées au certificat d'immatriculation (ex carte grise), ne se font plus en Préfectures ni Sous-Préfectures.

Il convient dorénavant de faire les demandes :

- En ligne, sur le site de l'ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : https://www.vroomly.com/garage-38/

Dans le cas d'un emménagement dans la commune, vous disposez d'un délai d'un mois pour faire changer l'adresse sur votre carte grise. Afin d'effectuer cette démarche, vous pouvez consulter le manuel explicatif: https://tinyurl.com/qspy2sx

On a besoin de vous

Campagne de recrutement des Sapeurs-pompiers



Une campagne de promotion du volontariat chez les Sapeurs-pompiers a été initiée le vendredi 11 Octobre dernier, en collaboration avec « La Marmite ». 3000 sacs en papier aux couleurs et à l'effigie du SDIS38 et destinés à l'emballage du pain ont été mis à disposition du commerce.

Cette opération de communication nous l'espérons, permettra le recrutement de futurs candidats, afin de répondre à l'augmentation des sollicitations (Secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, interventions diverses...) et pallier aux départs ou les fins d'engagement.

Notre effectif composé à ce jour de 14 personnels, a besoin d'être étoffé et afin de maintenir nos secours de proximité, nous sommes à la recherche de personnes disponibles et motivées.

Activité prépondérante des Sapeurs-pompiers (85% des interventions réalisées) Il est possible désormais de s'engager uniquement pour les secours à la personne.

Si vous êtes intéressé(e) et pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la caserne dans l'attente d'une entrevue prochaine ou nous contacter au 06.73.54.12.18.

Le Chef de Caserne, Ltn O.BAROZ

Don du Sang

Prochain don du Sang à Theys
Plus d'infos sur https://dondesang.efs.sante.fr/

THEYS

LE LUSSON D HERCULAIS 38570 THEYS
Vendredi 07 février de 16h30 à 19h45

HALLE DES SPORTS

Espace Pro

Retrouvez ci dessous la liste des professionels inscrits aux Adrets, soutenir le travail local est important pour la dynamique du village !
Si vous posséder un n° SIREN immatriculé aux Adrets, vous pouvez vous aussi inscrire votre activité professionelle à partir de cette page du site communal: http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro/inscription-d-activite
Retrouvez cette liste et les liens associés ici: http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro

JeanmiX

Carnet

NAISSANCES



ORIOL Eglantine née le 19/12/2018 à Grenoble (Isère) Villard-Bernard
BOUTIN Léa née le 16/01/2019 à La Tronche (Isère) Le Poutaz
GREGGIA Lyanna née le 08/02/2019 à Chambéry (Savoie) Villard Château
BAUDOIN Ruben né le 30/04/2019 à Les Adrets (Isère) Le Lanat
FAY-CHATELARD Swann né le 17/06/2019 à Grenoble (Isère) Les Prés Communaux

MARIAGES



FAUCON Robert et FAURE Virginie le 18/03/2019
GORRIA Thomas et PIZZATO Chloé le 18/05/2019
POUILLOT Benjamin et SERRIERE Candice le 20/07/2019
CLOT Sylvain et CANDELA Esther le 02/10/2019

DÉCÈS



CARTIER-MILLON Gabriel né le 20/09/1920 Les Adrets, décédé le 24/12/2018 à CORENC (Isère)
RAQUILLET Corinne décédée le 24/03/2019 à Saint-Martin-d'Hères (Isère)
KAEMMERLEN Daniel décédé le 09/08/2019 à Val de Virieu (Isère)
PEYRE Lise décédée le 05/12/2019 à Froges (Isère)
THIRY Jacques décédé le 15/10/2019 à La Tronche (Isère)
CLAIDIÈRE Daniel décédé le 23/11/2019 à Les Adrets (Isère)

Parce qu'il n'y a pas d'autre consolation que la vérité, je tenais à remercier tous ceux qui ont partagé ma peine mais surtout partagé de bons instants avec Daniel et entretenu le beau lien qu'il avait su nouer avec vous.
Je regarde sa mort sans comprendre...Rester un moment dans le noir, ne pas éteindre les étoiles dans ses yeux où tant de mots se retenaient.
Une façon de le retenir.
Merci à vous

Catherine Affre

Bonus & BD

Grand Merci

L'équipe communication et les rédacteurs du vivre aux Adrets vous ont présenté leur dernier "Vivre Aux Adrets" du mandat de Gérard Jourdan. Nous tenons à remercier nos lecteurs qui sont pour beaucoup des sources inépuisables pour nos articles.
L'équipe va se renouveler, peut être le format des publications aussi et nous souhaitons le meilleur pour les sorties à venir. L'effort est important mais nécessaire afin de partager les infos, actions et tranches de vies des campanais.
Bonne année 🍷 🍷 à tous ! Hic !

JeanmiX

Bonus BD

Suite aux derniers "Rendez-vous de Belledonne" du 1er Décembre aux Adrets, l'ADABEL nous a gentiment partagé en avant première les supports de com qu'ils ont commencés à mettre en place.
Ce sont des planches de BD d'une page qui abordent des sujets simples autour du quotidien des paysans. Ci dessous les 2 premières planches abordant le sujet du **partage de la route** et du **maintien des paysages**.
Une très belle initiative pour nos territoires !

Belledonne
ADABEL

Les aventures de Pierrot et Clémentine
Paysans de Belledonne

Partageons la route



A pied, à vélo ou en voiture, ne dépassez jamais un troupeau, même à faible allure.

Attendez qu'on vous fasse signe.

espace Belledonne

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Les aventures de Pierrot et Clémentine
Paysans de Belledonne

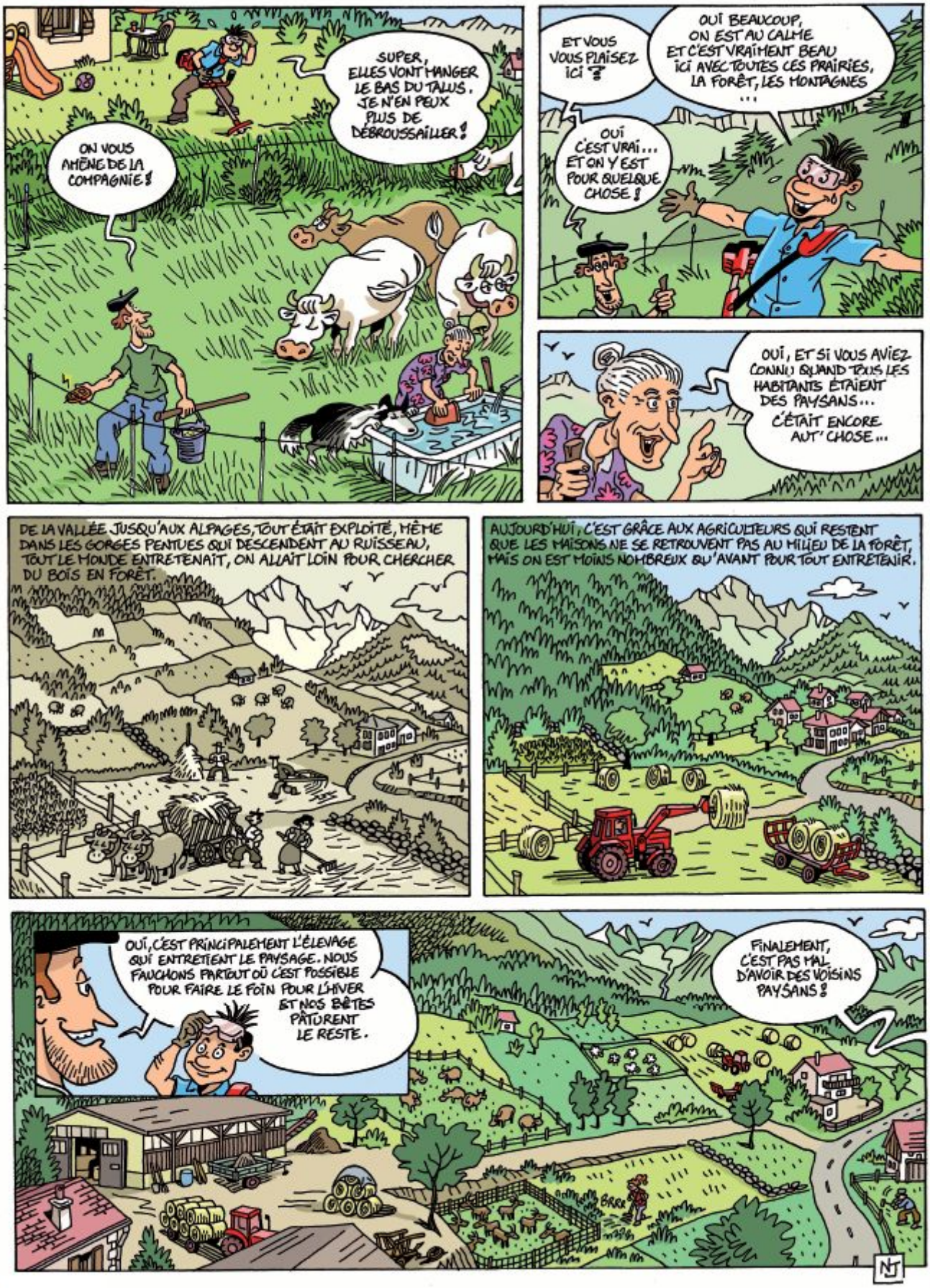

Paysans, garants de vos paysages